

COMMENT ENGAGER UN DIALOGUE CONSTRUCTIF AVEC LES PARTIES PRENANTES ?

GUIDE À DESTINATION DES PORTEURS DE PROJETS DE MÉTHANISATION



LA MÉTHANISATION permet la production d'une énergie renouvelable, qui répond à la fois aux problématiques environnementales et aux enjeux de développement des territoires : baisse des émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques, autonomie énergétique avec la production d'une énergie verte, propre et locale, création d'emplois non délocalisables, valorisation des sous-produits et déchets agricoles, des biodéchets du territoire (*énergie et fertilisation des sols et cultures*). Cette filière d'avenir permet également au monde agricole de s'engager dans la transition énergétique, tout en pérennisant les exploitations.

Le développement de la méthanisation est le fruit de l'engagement des porteurs de projets, à qui s'adresse ce guide. La construction d'une unité de méthanisation fera du porteur de projet un maître d'ouvrage, producteur d'énergie, responsable par conséquent de la bonne intégration de l'installation dans son territoire.

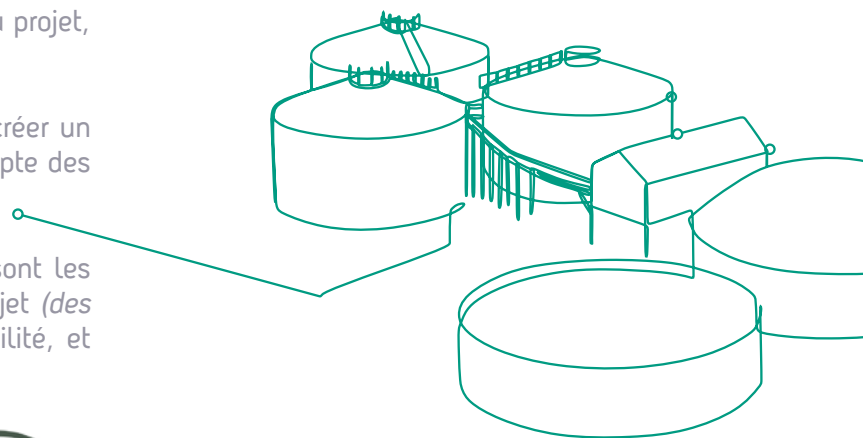
C'est pourquoi, il est indispensable d'initier un dialogue constructif avec l'ensemble des parties prenantes dès les débuts de l'aventure.

Ces échanges devront par la suite être enrichis tout au long du développement du projet, puis maintenus pendant l'exploitation de l'unité.

Le porteur de projet devra faire preuve de pédagogie et de transparence afin de créer un climat de confiance. Les échanges permettront au projet d'évoluer en tenant compte des attentes du territoire dans lequel il s'inscrit.

C'est précisément l'objectif du guide que vous avez entre les mains : quelles sont les bonnes questions à se poser à chaque grande étape dans le déroulement du projet (*des premières études à la mise en service*) pour sa bonne appropriation et acceptabilité, et comment y répondre.

Vous y trouverez également les contacts qui peuvent vous accompagner, les outils et documents sur lesquels vous pouvez vous appuyer, les témoignages d'agriculteurs méthaniseurs franciliens et de nombreux bons conseils...



Sommaire



OBJECTIFS



PRÉCONISATIONS



BOÎTE À OUTILS



ENJEUX



QUESTIONS



ZOOM



DOCUMENTS UTILES



VIGILANCE



LIENS

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES D'UN PROJET DE MÉTHANISATION	4
QUI PEUT M'ACCOMPAGNER DANS LA RÉALISATION DE MON PROJET DE MÉTHANISATION ?	5
LES GUIDES ET OUTILS QUI VONT M'ACCOMPAGNER DANS LA RÉALISATION DE MON PROJET DE MÉTHANISATION	6

ÉTAPE 1 ÉTUDES PRÉLIMINAIRES DU PROJET : PRÉPARER ET AMORCER LE DIALOGUE ET LA COMMUNICATION

Bonne pratique N° 1 : Identifier les parties prenantes et les enjeux du territoire	8
Bonne pratique N° 2 : Définir une stratégie de communication et de dialogue	10
Bonne pratique N° 3 : Entamer le dialogue avec les parties prenantes	12

ÉTAPE 2 DÉVELOPPEMENT DU PROJET : CONSTRUIRE LES BASES D'UNE RELATION DE CONFIANCE

Bonne pratique N° 1 : Mettre en place un dispositif de communication et de dialogue à intervalles réguliers (<i>Comité de suivi</i>)	15
Bonne pratique N° 2 : Prévoir une ou plusieurs visites d'unités de méthanisation existante	17
Bonne pratique N° 3 : Diffusion et partage de l'information avec les riverains et les parties prenantes	18

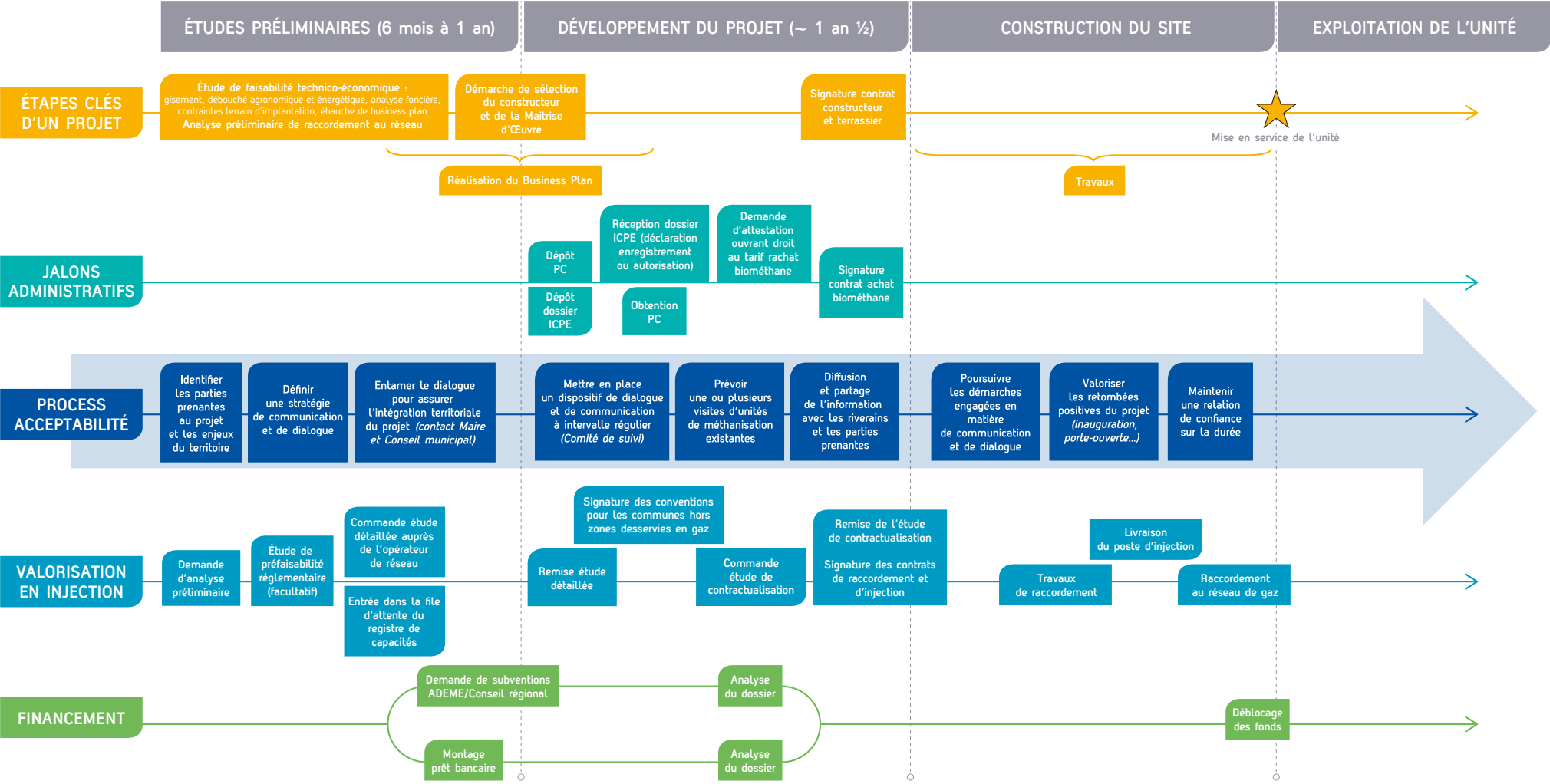
ÉTAPE 3 CONSTRUCTION ET EXPLOITATION DU SITE : POURSUIVRE LE DIALOGUE ENGAGÉ

Bonne pratique N° 1 : Poursuivre les démarches engagées en matière de communication et de dialogue	20
Bonne pratique N° 2 : Valoriser les retombées positives	21
Bonne pratique N° 3 : Maintenir une relation de confiance sur la durée	22

ANNEXE

Annexe : Complément d'informations sur les outils à disposition du porteur de projet	24
--	----

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES D'UN PROJET DE méthanisation



QUI PEUT M'ACCOMPAGNER DANS LA RÉALISATION DE MON PROJET DE *méthanisation*

Tout au long du développement du projet, des réflexions à la mise en service, le porteur de projet peut prendre contact avec différents interlocuteurs pour obtenir des renseignements ou un appui dans le développement de son projet :

- **PROMÉTHA**
(Cercle francilien des acteurs de la méthanisation) pour des renseignements et faciliter les relations avec les autres interlocuteurs
- **LA CHAMBRE D'AGRICULTURE RÉGIONALE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE**
- **LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ET LE DÉPARTEMENT**
- **L'ADEME**
- **LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES**
telles que l'association Energie Verte Francilienne, le Syndicat des jeunes agriculteurs, l'Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France (AAMF)... pour des retours d'expériences
- **LES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES**
- **RÉFÉRENT BIOMÉTHANE GRDF OU GRTgaz**
pour la réalisation des études de raccordement et la mise en relation avec les autres acteurs
- **UN PROFESSIONNEL DU DIALOGUE TERRITORIAL**
qui, en tant que tierce personne, aura vocation à cadrer les échanges entre le porteur de projet et ses interlocuteurs
- **UN PROFESSIONNEL DE LA COMMUNICATION**
peut accompagner le porteur de projet dans la conception et la réalisation des outils d'information
- **UN BUREAU D'ÉTUDES DÉDIÉ À LA COMMUNICATION ET/OU AUX RELATIONS PUBLIQUES**



Site Internet de Prométhéa :
prometha.fr

Site Internet de la Chambre d'agriculture IDF :
ile-de-france.chambagri.fr/

Site Internet de la Région Île-de-France :
iledefrance.fr/developpement-dunites-demethanisation-en-ile-de-france

Site Internet du Département 77 :
seine-et-marne.fr/fr

Site Internet de l'ADEME :
ademe.fr/

Site Internet du Syndicat des Jeunes Agriculteurs :
jeunes-agriculteurs.fr/

Site Internet de l'association Energie Verte Francilienne :
energiesvertesfranciliennes.fr/

Site Internet de GRTgaz :
grtgaz.com/

Site Internet de GRDF :
grdf.fr/



LES GUIDES ET OUTILS QUI VONT M'ACCOMPAGNER DANS LA RÉALISATION DE MON PROJET DE *méthanisation*

POUR DESSINER LES GRANDES LIGNES DE VOTRE PROJET

GUIDES GÉNÉRALISTES

- ADEME, Réaliser une unité de méthanisation à la ferme (< 500 KWe ou < 125 Nm³/h), 2019
- ADEME et RAEE, Montage de projet de méthanisation : Recueil de recommandations et retours d'expériences, 2015

OUTILS DE SIMULATION DE PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE / DIMENSIONNEMENT DE L'UNITÉ

- Estim'métha : application pour estimer la production de biométhane produite à partir des intrants disponibles
- MéthaSim : outil de simulation, accessible en cliquant sur le lien sous réserve créer un «compte utilisateur» en remplissant le «formulaire d'inscription»
- Le simulateur gazdeferme

OUTILS DE LOCALISATION DES RÉSEAUX DE GAZ

- Carte Réso'Vert : application GRTgaz pour savoir si un réseau est disponible à proximité de votre projet d'unité
- Carte du réseau GRDF : application GRDF pour vérifier si la commune est desservie par le réseau de distribution

POUR VÉRIFIER LA FAISABILITÉ DE VOTRE PROJET

- Cahier des charges type étude de faisabilité d'une unité de méthanisation

GUIDES POUR LA CONCEPTION ET LE DIMENSIONNEMENT D'UNE UNITÉ

- INERIS, Vers une méthanisation propre, sûre et durable
– Recueil de bonnes pratiques en méthanisation agricole, 2018
- ATEE Club biogaz, Le guide des bonnes pratiques pour les projets de méthanisation, 2011

- INERIS, Règles de sécurité des installations de méthanisation agricole
- INRS, Méthanisation de déchets issus de l'élevage, de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Risques et prescriptions de sécurité, 2013

OUTILS RELATIFS À LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

- Guide Procédures de raccordement et démarches d'obtention du contrat d'achat d'électricité issue de Biogaz, site ATEE Club biogaz
- Procédure de réservation des capacités d'injection de biométhane

CONCEPTION ET FINANCEMENT

- ADEME, Garanties de performance dans les contrats des unités de méthanisation agricole, 2017
- ATEE, Guide sur les bonnes pratiques contractuelles pour réussir votre projet de méthanisation, 2020

GUIDES POUR FINANCER SON PROJET

- Collectifs de banques et divers partenaires, Préparer votre projet d'injection et votre demande de financement, 2018
- AILE et Auvergne-Rhône-Alpes Energie-Environnement, Financer un projet de méthanisation, Guide de conseils, 2017

CONSTRUCTION, MISE EN SERVICE ET EXPLOITATION

- ADEME, Guide méthodologique pour l'établissement et le suivi des bilans de performance d'une installation de méthanisation, 2014
- ATEE, Guide technique : valorisation du CO₂ de méthanisation, 2020



Étape

1

ÉTUDES PRÉLIMINAIRES DU PROJET: PRÉPARER ET AMORCER LE DIALOGUE ET LA COMMUNICATION



Bonne pratique N° ① : Identifier les parties prenantes et les enjeux du territoire

- Avec qui construire le dialogue ?
- Comment élaborer les messages clés de mon projet ?
- Comment intégrer mon projet dans le développement de mon territoire ?

Bonne pratique N° ② : Définir une stratégie de communication et de dialogue

- Comment adapter les actions de communication et de dialogue à mon projet ?
- Quels sont les outils à ma disposition ?

Bonne pratique N° ③ : Entamer le dialogue avec les parties prenantes

- Comment anticiper les attentes des parties prenantes précédemment identifiées ?
- Comment préparer les rencontres avec les parties prenantes ?
- À quel moment engager le dialogue ?



Bonne pratique N°1

Identifier les parties prenantes et les enjeux du territoire



OBJECTIFS

- ▶ Obtenir une vision complète du territoire concerné, en identifiant toutes les parties prenantes qui sont susceptibles de s'impliquer dans le projet, ainsi que les enjeux du territoire et les jeux d'acteurs qui s'y déroulent, afin de construire la stratégie de communication et de dialogue la mieux adaptée.

1 • IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES

Les parties prenantes regroupent « toutes les personnes qui sont impactées, concernées ou intéressées par le projet »¹, en raison de leur fonction, leur rôle dans le territoire concerné ou à plus grande échelle (Département, Chambre d'agriculture régionale...). Ainsi, elles sont non seulement les personnes qui doivent être informées, mais aussi celles avec qui le porteur de projet doit construire un dialogue et interagir tout au long du processus. Afin de les lister, le porteur de projet doit répondre à la question suivante :



Quelles sont les personnes physiques ou morales potentiellement impactées et/ou susceptibles d'être intéressées par mon projet ?

Afin de faciliter sa recherche, le porteur de projet peut s'appuyer sur le schéma ci-contre, qui liste les différents types de parties prenantes rencontrés habituellement sur les projets de méthanisation. La liste des acteurs indiquée pour chacune des catégories a uniquement une valeur illustrative et ne se veut pas exhaustive.



ENJEUX

L'identification des parties prenantes est la première étape indispensable au bon déroulement d'un projet. Le faire très en amont va permettre au porteur de projet de gagner du temps dans la suite des étapes, en identifiant d'une part, les potentiels soutiens et, d'autre part, les acteurs potentiellement inquiets par son projet.

PARTENAIRES DU PROJET

- Fournisseurs de matières premières
- Partenaires techniques, industriels et financiers

ÉLUS LOCAUX

- Équipe municipale de la commune d'implantation du projet
- Maires des communes voisines du projet
- Élus de l'intercommunalité en charge des questions énergétiques environnementales et agricoles

RIVERAINS

- Habitants des communes environnantes
- Agriculteurs exploitants
- Entreprises voisines

SOCIÉTÉ CIVILE

- Association de riverains
- Associations environnementales
- Associations de porteurs de projet
- Médias locaux
- Commerçants

ACTEURS INSTITUTIONNELS LOCAUX

- Direction régionale de l'ADEME
- Chambre d'agriculture locale /régionale
- Département
- Région
- Syndicats d'énergie

ACTEURS ADMINISTRATIFS

- DDT (Direction Départementale des Territoires)
- DRIEE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie)
- DRIAFAF (Direction Régionale Inter. Alimentation Agriculture Forêt)

AGRICULTEURS,
PORTEURS
DE PROJET

Schéma non exhaustif des parties prenantes

¹ ADEME, Informer et dialoguer autour d'un projet de méthanisation, Bonnes pratiques à l'attention des agriculteurs porteurs de projets, Mars 2018, p. 9



Bonne pratique N°1

Identifier les parties prenantes et les enjeux du territoire

2 • IDENTIFICATION DES ENJEUX DU TERRITOIRE

Il est important de cerner les éléments de contexte qui peuvent impacter la façon dont les parties prenantes vont percevoir le projet. Le porteur de projet doit s'attarder sur la dynamique de son territoire. Dans certaines situations, il peut être nécessaire d'approfondir l'analyse.

Quelques questions permettent d'anticiper les potentielles réactions vis-à-vis du projet :



*Quel est le regard des élus de ma commune sur la méthanisation ?
Mon projet peut-il répondre à certaines de leurs priorités ou au contraire les remettre en cause ?*

Ma commune a-t-elle pour projet de créer à plus ou moins long terme de nouvelles zones d'habitations, d'activités près de mon projet ?

Comment les riverains de mon projet perçoivent-ils l'activité agricole ?

Connaissent-ils bien mon métier ?

Quel est, a priori, leur niveau d'informations sur la méthanisation ?

Est-ce qu'il y a déjà eu des projets de méthanisation ou des projets semblables sur mon territoire ?

Comment le projet a-t-il été reçu ?

Pour quelles raisons ?

Quelles sont les sensibilités environnementales de mon territoire ?

Comment sont perçues les énergies renouvelables par les riverains ?

L'identification d'autres projets dans le domaine des énergies renouvelables, et plus spécifiquement de méthanisation, peut s'avérer utile pour le porteur de projet. Cette dynamique est un élément de contexte qui doit être intégrée dans la réflexion du porteur de projet pour cerner les sensibilités de son territoire.

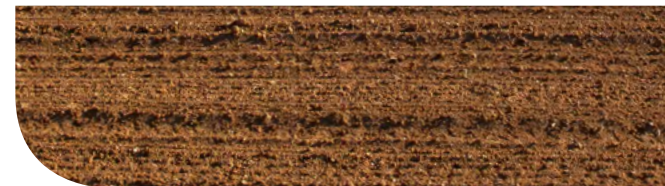
Lorsque le porteur de projet estime qu'il ne dispose pas de suffisamment d'informations pour bien appréhender les enjeux de son territoire et/ou qu'il pressent des sensibilités particulières (*causes, positionnements des acteurs, motivations*), il peut solliciter l'appui d'un cabinet de conseils pour réaliser une étude de contexte.



ENJEUX

L'analyse, même succincte, du contexte va permettre de comprendre les atouts ainsi que les potentiels risques qui seront à prendre en compte dans la communication et le dialogue sur le projet.

À titre d'illustration, dans un territoire où la redynamisation du tissu économique local est une priorité, les emplois directs et indirects liés à un projet de méthanisation seront des éléments importants du dialogue avec les élus.



PRÉCONISATIONS

► L'analyse du contexte doit permettre de lister les opportunités offertes par le projet pour le territoire (*en termes d'énergie, d'environnement, d'emplois...*) ainsi que les risques à anticiper (*au regard des impacts potentiels ou ressentis du projet pour ses parties prenantes*).

► Ce diagnostic est une première opportunité pour entrer en contact avec différents acteurs (*élus, associations...*). Il peut également être intéressant d'interroger les exploitants locaux afin de bénéficier de leur analyse des sensibilités locales, et d'étudier, le cas échéant, la question du cumul des effets (*densification du trafic, opportunités de mutualisation...*).

Bonne pratique N°2 Définir une stratégie de communication et de dialogue



OBJECTIFS

- Penser à la stratégie de dialogue et de communication très en amont va permettre au porteur de projet de structurer les échanges avec les parties prenantes et de s'assurer que chacune des réunions et des rencontres se révèle constructive.

La communication et le dialogue autour d'un projet vont conditionner sa réussite. Ainsi, il faut qu'elle soit méticuleusement préparée, soignée, et dans la mesure du possible, multi-acteur. Pour se faire, il est possible de prévoir un planning de rencontres, réunions, contacts de médias locaux qui pourront ensuite prendre le relai et communiquer sur le sujet. Il faut partir du principe que « le niveau d'information des habitants sur le projet dépend étroitement de la stratégie de communication déployée »² par le porteur de projet.



POINT DE VIGILANCE

« Il n'existe pas de règle de conduite toute faite. Les moyens à déployer devront être adaptés selon les projets »³.
En effet, il faut garder à l'esprit que chaque projet est unique et s'ancre dans un territoire donné.



POINT DE VIGILANCE

Même si les outils de communication utilisés recueillent tous les éléments nécessaires à la compréhension du projet, le porteur de projet doit rester disponible pour apporter des précisions et répondre aux éventuelles questions, du stade amont à la mise en service de l'installation.

Un projet sera mieux accepté, dès lors qu'il ne sera pas imposé aux parties prenantes. Pour que celles-ci se sentent impliquées, le porteur de projet doit tout d'abord parfaire leurs connaissances.

Le plan de communication initié, le porteur de projet doit rester à l'écoute et maintenir une dynamique d'information. Il faut éviter que les parties prenantes aient le sentiment de subir le projet, sans quoi elles seront bien plus enclines à en contester la légitimité.



PRÉCONISATIONS

La stratégie de communication et de dialogue peut prendre la forme d'un document succinct (*Word, Excel...*). Il doit permettre de lister les actions à mettre en place (*rencontres à prévoir, réalisation d'une plaquette d'informations...*) en précisant les parties prenantes ciblées, les messages clés, les dates, les périodes de réalisation envisagées. Les supports de communication doivent comprendre plusieurs éléments :

- La présentation claire du processus de méthanisation, de ses avantages et des retombées positives pour le territoire.

Il faut s'assurer que toutes les parties prenantes ont le même degré d'informations. Les retours d'expériences mettent en évidence une difficulté de ces dernières à identifier les avantages de la méthanisation et du projet pour réaliser une transition écologique, énergétique et agricole, une grande majorité des citoyens étant persuadée que ce procédé ne bénéficie qu'au porteur de projet.

- La présentation du/des porteurs de projet et ses motivations.

Il doit se présenter, exposer les caractéristiques essentielles de son projet, les chiffres clés ainsi que les raisons qui ont motivé son choix de s'orienter vers la méthanisation (*diversification de ses revenus, production d'une énergie propre, retour au sol de matières organiques, pérennité de l'exploitation agricole, modification des pratiques agricoles, sortir des pesticides...*).

- La présentation de la démarche, le financement et le calendrier du projet.

Exposer le projet, étapes par étapes, sans oublier que ces informations vont évoluer au fur et à mesure que le projet prend forme. Il est préférable de commencer par une approche globale comprenant les informations techniques sur le projet en gardant à l'esprit qu'il ne pourra pas déroger aux contraintes réglementaires (*calibrage de l'installation, contraintes à prendre en compte dans la recherche de l'emplacement du site, localisation de l'épandage, nuisances potentielles et solutions envisagées pour y remédier tels que le plan de gestion des odeurs ou de circulation des camions*).

Le porteur de projet peut aussi se poser la question du financement participatif. Ce mode de financement complémentaire peut permettre de laisser la porte ouverte à renforcer l'acceptabilité locale du projet en laissant la possibilité aux citoyens du territoire de participer directement au projet en contribuant à son financement.

Pour en savoir plus
Cf. Annexe p.24

- Les contacts du/des porteurs de projet.

Numéro de téléphone, email, lien du site Internet (et) des réseaux sociaux pour pouvoir répondre aux éventuelles questions des parties prenantes.

² GRDF, Méthanisation agricole : Retour d'expérience sur l'appropriation locales des sites en injection, Avril 2018, p. 33

³ GRDF, Méthanisation agricole : Retour d'expérience sur l'appropriation locales des sites en injection, Avril 2018, p. 41



Bonne pratique N°2

Définir une stratégie de communication et de dialogue

BOÎTE À OUTILS

Site Internet

- Un dispositif a été mis en place par la Chambre d'agriculture d'Ile-de-France en partenariat avec GRDF et permet, à partir d'un site modèle, de créer et d'animer rapidement et simplement un site Internet dédié à son projet.

Exemple :
gatinais-biogaz.fr/

Création de sites Internet :
wordpress.com/

Plaquette de présentation du projet

- Plusieurs plaquettes sont disponibles sur Internet, il est possible de s'en inspirer.



Supports de réunion

(PowerPoint...)

- Lors d'une rencontre, notamment avec les élus, il est intéressant pour le porteur de projet d'utiliser un support visuel tels qu'un Powerpoint, des vidéos sur la méthanisation agricole, afin d'alimenter son discours et de rendre la réunion plus attrayante.

Pour aller plus loin

Réseaux sociaux

(Cf. Annexe p.24)



Producteur de biométhane, Seine-et-Marne

« Dans un premier temps, mes associés ne voulaient pas communiquer sur le projet afin de ne pas éveiller de tensions. Je crois au contraire que c'est quand tout va bien, qu'il faut communiquer et occuper l'espace car sinon ce sont d'autres personnes qui occuperont cet espace à notre place. C'est à nous de faire passer nos messages et non à ceux qui n'y connaissent au final pas grand-chose. »



DOCUMENTS UTILES

👉 Plaquette PROMÉTHA, « Enjeux, perspectives et opportunités »

👉 ADEME, « La méthanisation en 10 questions », Mai 2018

👉 Observer, « Le biogaz en 50 questions/réponses » en format papier

Sites Internet :

👉 • arec-idf.fr/prometha

👉 • ile-de-france.ademe.fr/expertises/agriculture-et-methanisation/methanisation

👉 • infometha.org/ : site pédagogique qui présente les bénéfices et contraintes d'une méthanisation bien pratiquée, étayés par des études et publications scientifiques.

👉 ADEME, « Réaliser une unité de méthanisation à la ferme. Projets de moins de 500 kWe ou 125 Nm³/h », 2019

👉 ADEME et Région Rhône-Alpes, « Montage d'un projet de méthanisation. Recueil de recommandations et retour d'expériences », 2015

👉 ADEME, « Informer et dialoguer autour d'un projet de méthanisation. Bonnes pratiques à l'attention des agriculteurs porteurs de projets », Mars 2018

👉 CERDD, « Pilotez votre projet de méthanisation en lien avec les acteurs du territoire. Le dialogue territorial, un outil concret au service de l'appropriation des projets d'énergie renouvelable », Mars 2019



Bonne pratique N°3

Entamer le dialogue pour assurer l'intégration territoriale du projet



OBJECTIFS

- ▶ Capturer très tôt les attentes, les questions et les inquiétudes que génère le projet et éviter qu'elles n'émergent à un stade plus avancé, quand les options techniques ont déjà été arrêtées
- ▶ Les intégrer plus facilement dans la conception du projet
- ▶ Bâtir une relation de confiance et désamorcer les idées reçues



PRÉCONISATIONS

Bien définir l'objectif de la rencontre

- 1 Avant de rencontrer pour la première fois une partie prenante, le porteur de projet doit cibler les sujets qu'il souhaite plus spécifiquement aborder, en fonction des besoins du projet, en s'interrogeant sur les attentes/enjeux de son interlocuteur.
- 2 Il doit ensuite se questionner sur les marges de manœuvre dont il dispose pour faire évoluer son projet.
- 3 Le porteur de projet va alors pouvoir définir les objectifs du RDV : informer ; obtenir des informations ; obtenir un avis ; obtenir un accord ; identifier une solution.
- 4 Dès le début de la réunion, il devra en indiquer les objectifs afin de ne pas créer de malentendus, voire de frustrations chez son interlocuteur.
- 5 À la suite du premier RDV, le porteur de projet pourra, si besoin, redéfinir le niveau d'implication de son interlocuteur au sein du projet et l'intensité des rencontres qu'il entend avoir avec lui.



POINT DE VIGILANCE

Le porteur de projet doit partir du principe que tout finit par se savoir, il vaut donc mieux informer toutes les personnes concernées et anticiper les éventuels points de désaccord.



ENJEUX À CONSIDÉRER

EMPLACEMENT DU SITE

La localisation d'un méthaniseur est souvent le fruit d'un consensus entre différents enjeux (techniques, réglementaires, financiers, environnementaux...) qui réduisent les marges de manœuvre du porteur de projet. Néanmoins, lorsqu'un choix est possible entre au moins deux localisations, il est conseillé de consulter les élus et les riverains sur celui qui semble le plus compatible avec leurs propres enjeux.

ORGANISATION DU CHANTIER

Anticiper avec la collectivité la simultanéité du futur chantier de méthanisation avec d'autres chantiers.

IMPACT SUR LE TRAFIC ROUTIER

L'impact sur le trafic routier peut être source de fortes inquiétudes. Plus tôt sera entamée la réflexion sur un plan de circulation adapté avec la collectivité, plus faibles seront les éventuelles controverses.

CHOIX DES INTRANTS

Les intrants peuvent être source d'oppositions locales lorsqu'ils entrent en conflit ou en concurrence avec une activité déjà en cours sur le territoire. À l'inverse, certains intrants peuvent représenter un débouché nouveau pour des activités locales (déchets usine agroalimentaire voisine, biodéchets).

AMÉNAGEMENT PAYSAGER

L'intégration paysagère est un élément clé de l'acceptabilité du projet et peut nécessiter certains aménagements à anticiper dès la conception du projet. Le Département 77 (DDT et DRIEE) demande la prise en compte obligatoire des aspects paysagers dès le démarrage du projet.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET PREVENTION DES RISQUES

Intégrer les enjeux environnementaux dans son projet, au-delà du cadre réglementaire prévu par le statut ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), permet d'inscrire son projet dans une démarche vertueuse. De même, la mise en place de mesures de préventions des risques est également un levier d'acceptabilité. Pour accompagner la filière sur cet axe, le label Qualiméthana a été récemment créé par l'ATEE. Il permet de référencer les entreprises dont le professionnalisme est reconnu à la suite d'un audit.

LA GESTION DES ODEURS

La question des odeurs peut soulever des oppositions très fortes au projet. Dès que le porteur de projet entend exprimer des inquiétudes à ce sujet, il est important qu'il y réponde rapidement, dès les études préliminaires si nécessaire.



Bonne pratique N°3

Entamer le dialogue pour assurer l'intégration territoriale du projet

Le porteur de projet doit dialoguer avec les parties prenantes dans le but de construire et non simplement de présenter. Il doit garder l'esprit ouvert et envisager de faire évoluer son projet.



PRÉCONISATION

Préparer ses messages clés et anticiper les questions

En amont d'une rencontre avec une partie prenante, le porteur de projet doit préparer les chiffres et messages clés que son interlocuteur doit retenir. Ces messages clés doivent être adaptés aux interlocuteurs rencontrés (*enjeux personnels, position au sein du territoire, niveau de connaissance*) et à l'analyse qu'il fait du territoire. Le porteur de projet doit, par ailleurs, se préparer à répondre à tout type de questions, sur lesquelles il doit apporter des réponses claires et précises pour rassurer son interlocuteur.

Enfin, il est opportun de venir avec un support de présentation papier ou numérique à remettre à son interlocuteur. Cela permet de structurer la présentation du projet et, à son interlocuteur, de conserver une trace écrite des éléments structurants du projet (*objectifs, chiffres clés, principe de la méthanisation, déroulement du projet, localisation envisagée, calendrier, contact*).

BOÎTE À OUTILS 1

- Réunions de travail en comité restreint avec l'équipe municipale
- Création d'une boîte mail spécifique dédiée au projet
- Réalisation d'une étude d'impact auprès d'un cabinet

Producteur de biométhane, Seine-et-Marne

« Sur tout l'aspect insertion paysagère, les riverains et élus de la commune ont eu leur mot à dire. Il est impératif de prendre en compte leurs remarques afin de les mettre au cœur du projet. »

Producteur de biométhane, Seine-et-Marne

« L'information des riverains doit se faire en amont, il est indispensable de sonder le voisinage. Si j'étais passé à l'étape permis de construire sans les concerter, je sais que le projet n'aurait jamais abouti. »



BOÎTE À OUTILS 2

- DREAL Grand Est, « Paysage et Méthanisation en milieu rural », 2018
- Département 77, CAUE77 et GRDF, Guide d'intégration paysagère (Guide prochainement disponible)
- Charte Energie Partagée, « Quels projets de méthanisation ? »
- Éléments de réponse aux questions fréquentes :
 - GRDF, « Éléments de réponse aux questions fréquentes. Valorisation de la matière organique par la méthanisation et injection de biométhane », 2018 (Disponible auprès de GRDF)
 - Études et ressources PROMÉTHA



ZOOM



France Nature Environnement (FNE), Méthascope « Contribuer au dialogue territorial. Évaluer un projet de méthaniseur », 2016

C'est un outil qui a été conçu par FNE avec la contribution de l'ADEME pour aider les associations locales de l'environnement à monter en compétences (*s'informer, comprendre les enjeux croisés, connaître la réglementation...*) et à se positionner vis-à-vis d'un projet de méthanisation lorsque celui-ci émerge sur un territoire. Il est librement accessible sur Internet et toutes parties prenantes peut le consulter. Il va aussi permettre au porteur de projet d'appréhender le premier regard qui pourrait être porté sur son projet via un prisme de lecture différent.

Il se compose donc de **DEUX OUTILS** :

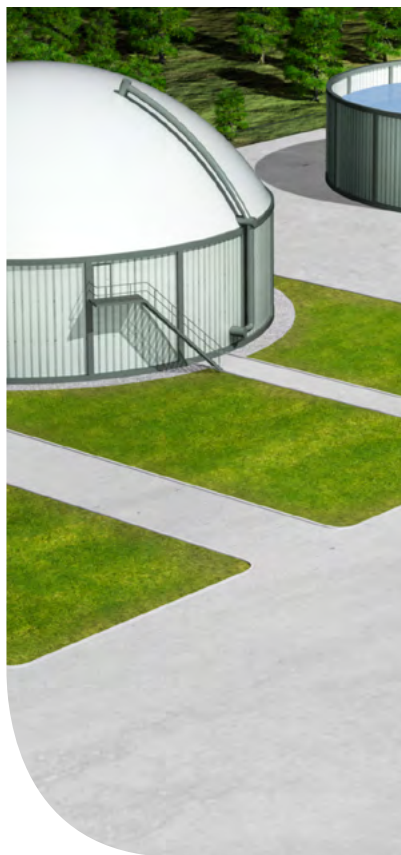
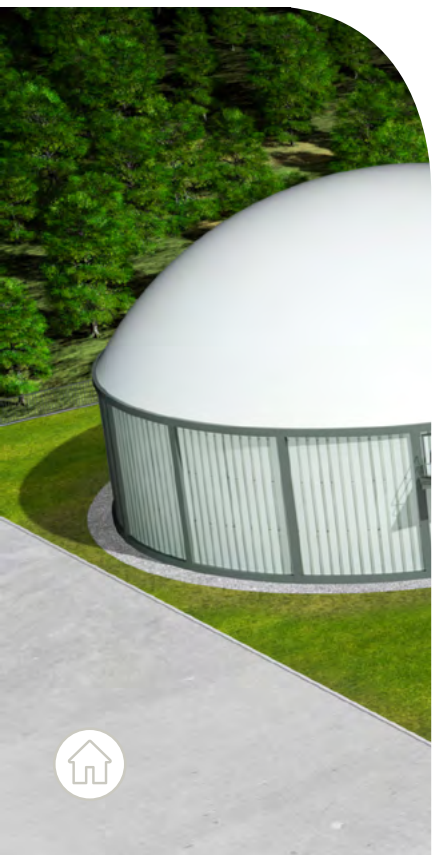
- ☐ **un livret** comprenant la position de France Nature Environnement sur la méthanisation, les démarches à effectuer et les documents de référence, ainsi que les aspects techniques, réglementaires et un volet sur la concertation,
- ☐ **une grille d'analyse** regroupant les différents critères à prendre en compte pour apprécier le projet de méthanisation.



Étape

2

DÉVELOPPEMENT DU PROJET : CONSTRUIRE LES BASES D'UNE RELATION DE CONFIANCE



Bonne pratique N° ① : Mettre en place un dispositif de communication et de dialogue à intervalles réguliers
(Comité de suivi)

Bonne pratique N° ② : Prévoir une ou plusieurs visites d'unités de méthanisation existantes

Bonne pratique N° ③ : Diffusion et partage de l'information avec les riverains et les parties prenantes



Bonne pratique N°1

Mettre en place un dispositif de dialogue pérenne

PRÉCONISATION

Adapter le discours en fonction des interlocuteurs rencontrés, du moment de la rencontre et de la nature des échanges en cours.



OBJECTIFS

- ▶ Maintenir le dialogue dans la durée
- ▶ Faciliter les échanges avec les parties prenantes
- ▶ Créer un climat de confiance



ENJEUX

Dès lors que les parties prenantes auront le sentiment d'avoir leur mot à dire sur le développement du projet, leur adhésion en sera simplifiée. La mise en place d'un dialogue à intervalles réguliers va aider le porteur de projet à pérenniser la dynamique lancée précédemment pour assurer l'intégration territoriale du projet.



BOÎTE À OUTILS

- **Mise en place d'un Comité de suivi** (pour plus d'informations, voir p. 16)
- **Permanences en mairie, réunions d'information, groupe de discussions**
Plusieurs formats sont possibles pour rencontrer les riverains et habitants. Le choix du format dépend du nombre de participants et des objectifs du porteur de projet (informer, consulter, construire une solution...).
- **Signature d'une Charte avec les parties prenantes**
Sans nécessairement avoir une valeur juridique, la signature d'une Charte entre les différents interlocuteurs crée un climat de confiance. Elle donne des gages aux parties prenantes sur le respect par le porteur du projet de certains principes (transparence, information, écoute, dialogue...).
- **Journée portes ouvertes à la ferme**
La visite de la ferme va d'une part permettre au porteur de projet de mettre en avant son métier, ses cultures, et d'autre part, de dialoguer avec des petits groupes d'individus intéressés par son projet ou par son travail en tant qu'agriculteur.



POINT DE VIGILANCE

Lorsque le porteur de projet est amené à présenter son projet à l'ensemble des habitants d'une commune, qu'il s'agisse d'une demande de la municipalité ou d'un choix délibéré, il doit s'interroger sur le format. La réunion publique présente l'avantage de réunir tout le monde en même temps, mais ne permet pas de dépasser le stade de la simple information et peut donner lieu à une confrontation directe avec des opposants, il est donc difficile de se faire entendre.
À l'inverse, la mise en place de permanences permet des échanges en plus petit comité et souvent plus sereins.



Producteur de biométhane, Seine-et-Marne

« J'ai commencé par me rapprocher des élus (...) et j'ai ensuite lancé des réunions publiques (...). C'est la première chose que je corrigerais. Aujourd'hui, si je peux éviter je n'en ferais plus, car on se loupe. L'inconvénient des réunions publiques est qu'il suffit d'un seul détracteur qui prend la parole et l'assemblée bascule. Les gens n'ont pas réellement d'opinions, c'est en fonction de ce qu'ils entendent. »

Producteur de biométhane, Seine-et-Marne

« J'ai commencé par visiter tous mes voisins (porte-à-porte) afin de présenter mon projet, d'en discuter et de recueillir leurs avis. En soi, le Conseil municipal ne pouvait s'opposer au projet que si les riverains s'y opposaient. La seule façon pour qu'ils ne s'y opposent pas, c'était de rentrer en relation avec eux, de prendre le temps de leur expliquer ce qu'était la méthanisation, de répondre à toutes leurs questions. »



Bonne pratique N°1

Le Comité de suivi



OBJECTIFS

- ▶ Réunir les principaux acteurs concernés en même temps et éviter ainsi la multiplication des canaux d'échange sur des problématiques communes
- ▶ Cadrer/formaliser les échanges et faciliter le dialogue
- ▶ Tenir informé de l'avancement du projet, consulter sur des options à l'étude, expliquer certains choix, faciliter le consensus
- ▶ Rassurer les parties prenantes sur leur association dans la durée au projet



POINT DE VIGILANCE

- La mise en place d'un comité de suivi doit répondre à une attente des parties prenantes d'être associée au suivi.
Il peut être mis en place à tout moment.
- Il n'est pas opportun d'y traiter des sujets spécifiques à certaines parties prenantes.
En cela, le Comité ne peut se substituer complètement aux échanges bilatéraux.
- Les participants doivent accepter de « jouer le jeu » du dialogue et du débat.



Producteur de biométhane, Seine-et-Marne

« Pour trouver l'emplacement, on a eu la démarche suivante : rencontrer le maire, expliquer notre projet, rencontrer le conseil municipal et procéder à une visite d'unité déjà en fonctionnement. Une fois que les élus ont compris le bien-fondé de notre démarche, notre posture était la suivante : on reste à l'écoute des riverains, on intègre dans la limite du possible, les remarques et on ne déposera pas le permis de construire sans avoir d'abord recueilli leurs avis. Si on avait déposé le permis comme on l'avait pensé au départ, on n'aurait pas répondu de façon aussi complète aux exigences de la commune et des habitants. »



ENJEUX

Le Comité de suivi contribue à améliorer la confiance accordée par les parties prenantes au porteur de projet. Chacun va pouvoir y exprimer ses besoins, ses objectifs et ses préoccupations. Dans ce cadre, le dialogue va permettre de prévenir les éventuels conflits et donc de contribuer à l'appropriation du projet.



PRÉCONISATIONS

- **La composition du Comité de suivi doit être représentative de tous les intérêts en cause**
Pour assurer la transversalité de l'instance, et donc sa crédibilité aux yeux des tiers, le Comité de suivi doit représenter les différents intérêts en cause, sans que sa composition soit nécessairement supérieure à 10 personnes. À titre d'illustration, il peut être constitué d'un représentant par catégories d'acteurs précédemment identifiés (élus, associations, riverains, agriculteurs...).
- **Définir un planning prévisionnel des rencontres**
Planifier en amont les rencontres du Comité permet au porteur de projet de maîtriser le tempo de la concertation et d'anticiper le temps qu'il devra consacrer à leur préparation. Ces réunions doivent se dérouler à intervalles réguliers (par exemple, une fois par semestre). Il est impératif de définir l'ordre du jour en amont.
- **Définir les règles de fonctionnement du Comité**
Pour faciliter les rencontres, il faut fixer des règles de fonctionnement (assiduité en termes de présence aux réunions ; respect des opinions de chacun ; partage de l'information ; posture d'ouverture/d'écoute vis-à-vis des positions du comité...).

Bonne pratique N°2

Prévoir une ou plusieurs visites d'unités de méthanisation existantes



OBJECTIFS

- ▶ Rassurer les parties prenantes sur les bénéfices de la méthanisation pour leur territoire, une fois le site construit. In fine, cela va aussi permettre de démontrer qu'il y a peu ou pas de nuisances lors de l'exploitation d'une unité de méthanisation.



POINT DE VIGILANCE

Le porteur de projet doit garder à l'esprit que l'inconnu peut faire peur. Les personnes peu informées sur la méthanisation vont chercher à trouver les informations d'elles-mêmes sur les outils qu'elles ont à disposition (Internet).

Ces informations ne seront pas nécessairement toutes positives car toutes les sources ne se valent pas et il existe des associations anti-méthanisation dont les arguments peuvent sembler pertinents à première vue (CNVM par exemple). Il est donc important pour le porteur de projet de rester vigilant et d'anticiper les éventuelles contestations.



ENJEUX

Une visite sera bénéfique non seulement pour le porteur de projet, qui pourra expliquer plus en détails le processus de méthanisation et ses avantages, mais aussi pour les parties prenantes qui n'arrivent pas forcément à se projeter et peuvent donc légitimement se poser des questions concernant l'intégration paysagère de l'unité de méthanisation sur le territoire, la gestion des odeurs, la sécurité de l'installation...



BOÎTE À OUTILS

• Contacter les porteurs de projet d'unités voisines

Pour favoriser l'acceptabilité locale du projet, le témoignage d'un autre agriculteur, dont l'unité de méthanisation est en fonctionnement, va permettre d'enrichir le dialogue, le retour d'expérience ayant forcément un impact sur la perception des parties prenantes concernées par le projet en développement. Alors que de nouvelles questions peuvent émerger, d'autres vont potentiellement disparaître.

Producteur de biométhane, Seine-et-Marne

« La réunion publique, c'est compliqué à gérer (...), les habitants nous ont parlé d'autres sujets qui ne leur convenaient pas, complètement étrangers au projet. Les gens sont juste venus exprimer leur mécontentement global, il n'y a pas eu de dialogue sur le projet et les agitateurs ont occupé tout l'espace. Il a été impossible d'avoir une discussion constructive. »



« Notre réaction par rapport à cela, ça a été de les emmener sur un site, afin d'en discuter sur place. On était content, car même si certaines personnes complètement contre ne sont pas venues à la visite, d'autres en revanche qui étaient contre au départ ont joué le jeu de venir et ce sont ces personnes-là qui aujourd'hui ont des responsabilités dans le nouveau conseil municipal et défendent notre projet. Ensuite, des gens qui étaient plutôt pour sont revenus encore plus renforcés dans leur position. »

Bonne pratique N°3

Informar régulièrement les parties prenantes de l'évolution du projet



OBJECTIFS

- ▶ Favoriser la compréhension du projet
- ▶ Apporter des réponses aux questions que se posent les parties prenantes
- ▶ Faire preuve de transparence et maintenir la dynamique de partage pour conserver un relation de confiance



ENJEUX

La diffusion d'une information régulière peut s'avérer essentielle pour lutter contre la propagation de contre-vérités ou de fake news, que ce soit dans l'espace public ou sur Internet.

À titre d'illustration, la création d'un site Internet dédié au projet permet d'occuper l'espace et d'éviter que les personnes recherchant des informations sur le projet n'accèdent d'abord à des sites d'opposition au projet ou à des articles se faisant le relai d'arguments défavorables.



Producteur de biométhane, Seine-et-Marne

« Ce qui était bien, c'est la création de notre site Internet, sur lequel on met nos actualités. J'ai été agréablement surpris du nombre de personnes qui se sont inscrites à l'actualité.

Dès qu'il y a quelque chose de nouveau, ils reçoivent un petit mail et peuvent aller voir. Je trouve que cela marche plutôt bien, ça leur permet d'être au courant de l'avancement du projet. »



PRÉCONISATION

• Proposer à la collectivité de relayer l'information

Comme l'a démontré l'étude de GRDF (2018), certains élus locaux peuvent faire le choix de s'emparer du projet « en appui du développement local et de leur politique de transition énergétique ». La collectivité peut effectivement jouer un rôle moteur dans le portage de projet au niveau local, ce qui sera bénéfique pour le porteur de projet et son acceptabilité locale.

À titre d'illustration, le porteur de projet peut proposer à la municipalité de :

- mettre à disposition, au sein de la mairie, des plaquettes du projet,
- relayer sur le site Internet de la mairie l'adresse du site Internet du projet,
- jouer le rôle d'animateur ou de modérateur en cas de réunion publique.



BOÎTE À OUTILS

Les outils et actions de communication mis en place pour entamer le dialogue avec les parties prenantes et détaillés dans l'étape 1 du présent guide, peuvent être pérennisés.

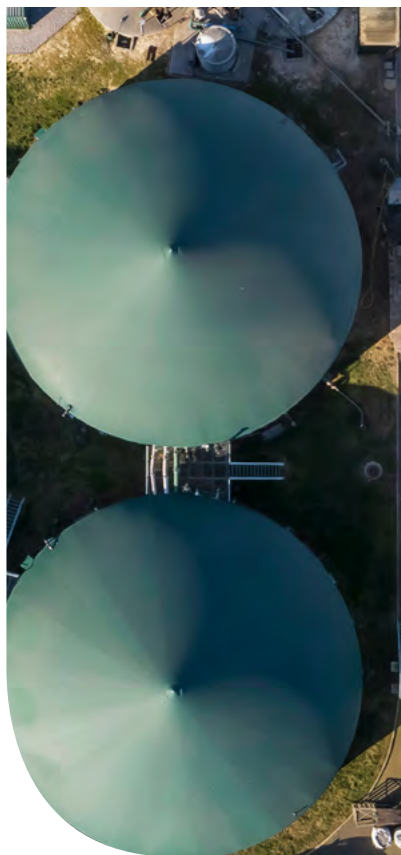
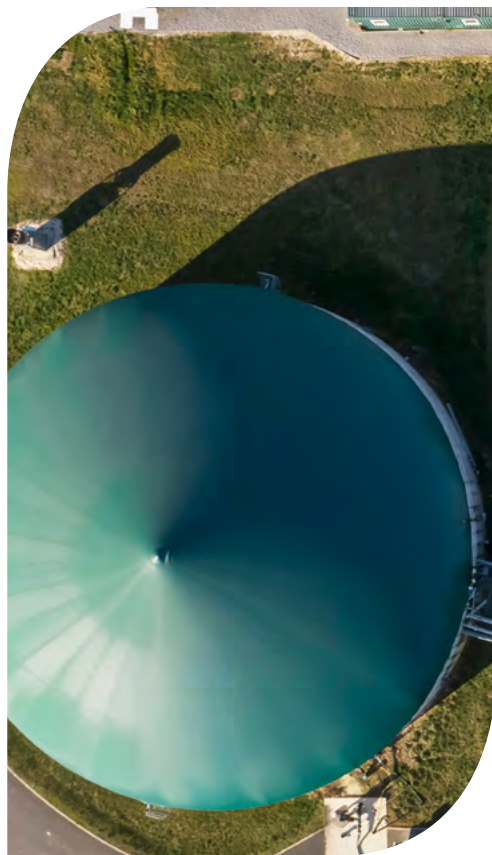
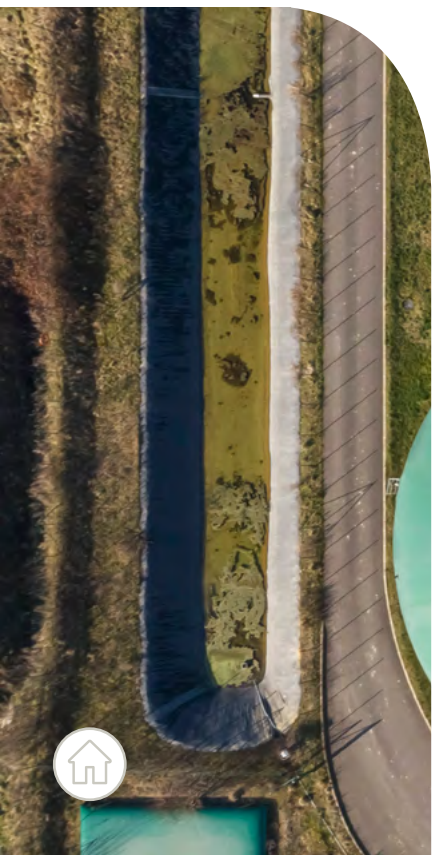
- Permanences en mairie
- Réunions d'informations
- Plaquette d'information
- Réseaux sociaux
- Site Internet
- Communiqué de presse

À certains moments clés du projet, il est intéressant pour le porteur de projet de diffuser un communiqué de presse. L'avantage de cet outil est que le porteur de projet choisit ce qu'il veut voir publier (cela tient généralement en une page), lui permettant ainsi de contrôler les informations communiquées. Néanmoins, il faut aussi prendre en compte que des modifications de la part du média sont possibles.

Étape

3

CONSTRUCTION ET EXPLOITATION DU SITE : POURSUIVRE LE DIALOGUE ENGAGÉ



Bonne pratique N° ① : Poursuivre les démarches engagées en matière de communication et de dialogue

Bonne pratique N° ② : Valoriser les retombées positives

Bonne pratique N° ③ : Maintenir une relation de confiance sur la durée



Bonne pratique N°1

Poursuivre les démarches engagées en matière de communication et de dialogue



OBJECTIFS

- En phase de construction, le porteur de projet doit s'efforcer de conserver le lien précédemment établi avec les parties prenantes, en poursuivant les démarches engagées en matière de communication et de dialogue.

Pour ce faire, le porteur de projet peut poursuivre les rencontres à intervalles réguliers, par le biais soit du Comité de suivi, soit des permanences en mairie.

Au niveau de la communication, il lui suffit, par exemple, de continuer d'alimenter son site Internet ou ses réseaux sociaux en fonction de l'état d'avancement de la construction.

Par ailleurs, le porteur de projet peut aussi continuer de rassurer les parties prenantes sur le bon déroulement du chantier et sur les mesures de sécurité mises en œuvre pour garantir son bon fonctionnement, une fois l'unité en service.



Producteur de biométhane, Seine-et-Marne

« Si je devais changer quelque chose, je commencerais par l'insertion paysagère, on m'a reproché la clôture non finie pendant longtemps. Il faut montrer qu'il n'y a pas que le business qui compte. Il faut leur montrer qu'on est sérieux et attentif à leurs attentes. Il faut se mettre à leur place. »



ENJEUX

L'obtention du permis de construire purgé de tout recours est un jalon important dans la vie d'un projet. Il est néanmoins nécessaire de poursuivre le dialogue avec les parties prenantes et de maintenir une relation de confiance, tout au long des travaux.

En effet, la problématique de l'acceptabilité locale ne se limite pas aux phases de développement du projet, mais se poursuit tout au long de la construction.



BOÎTE À OUTILS

• Registre des incidents tenu par le porteur de projet

Cet outil, complémentaire au registre des plaintes en mairie, va permettre au porteur de projet de garder une trace de tous les travaux réalisés sur son unité, que ce soit à la suite d'une plainte (*installation d'une cuve pour les odeurs, par exemple*) ou tout simplement à la suite d'une requête de la commune ou des riverains (*plantation de haies ou d'arbres pour améliorer l'intégration paysagère du site*).



Bonne pratique N°2

Valoriser les retombées positives



OBJECTIFS

- Sensibiliser les acteurs locaux en faisant connaître la méthanisation, ses bénéfices pour le territoire, mettre en avant le territoire et les parties prenantes ayant contribué à la réalisation du projet.

INAUGURATION

Une fois la construction de l'unité terminée, il est important de prévoir son inauguration. Celle-ci a lieu environ 6 à 8 mois après la mise en service de l'installation. Cet événement va permettre de mettre en avant les partenaires industriels et financiers, les parties prenantes locales, les élus et les institutionnels (*département, région, territoires voisins*), sans qui le projet n'aurait pu aboutir.

Cette étape est l'occasion de continuer à sensibiliser d'autres acteurs du territoire.

VISITES DE SITE OU PORTES OUVERTES

Ouvrir son unité à des visiteurs permet de garder du lien avec les riverains, de faire connaître la méthanisation à un cercle élargi. Les journées portes ouvertes sont un bon exercice de pédagogie et permettent de sensibiliser le grand public à cette activité. C'est également l'occasion de connaître le ressenti des parties prenantes, après une période d'exploitation.

À noter que ces visites demandent du personnel disponible pour accompagner les visiteurs et pour répondre aux questions.



ENJEUX

Les visites de sites et les portes ouvertes sont un bon moyen pour obtenir le ressenti des parties prenantes après quelques mois ou années d'exploitation.



Producteur de biométhane, Seine-et-Marne

« L'éducation doit aussi passer par les enfants. Je pense que si on arrive à mettre en place des parcours dans les écoles sur les énergies renouvelables, sur la méthanisation, en y ajoutant des journées de visites d'installation, l'acceptabilité des projets pourrait être facilitée, car l'éducation des enfants permet de faire passer des messages aux parents. »



BOÎTE À OUTILS

- Articles dans la presse locale
- Mise en place d'un parcours pédagogique autour de l'installation de méthanisation
La mise en place d'un parcours pédagogique va permettre de sensibiliser les habitants des communes voisines dès leur plus jeune âge. Dans ce cadre, il est aussi possible d'envisager un partenariat avec une école, un collège ou un lycée, voire même directement avec la commune. Des panneaux pédagogiques peuvent être réalisés afin d'expliquer toute la chaîne de l'intrant à l'injection du biométhane (*voir avec votre interlocuteur GRDF*).
- Partenariat avec la commune pour l'organisation de visites annuelles de site à destination du grand public



QUI PEUT M'ACCOMPAGNER ?

Certains sites Internet donnent des conseils précieux sur la réalisation d'une inauguration, étape qui n'est pas moins importante que celles concernant le développement du projet.

- monkitcombiomethane.wordpress.com/
- Ressources disponibles sur PROMÉTHA : arec-idf.fr/prometha/ressources.html

Bonne pratique N°3

Maintenir une relation de confiance sur la durée



OBJECTIFS

► S'il n'est pas nécessaire de maintenir un dialogue formel et régulier, il faut néanmoins des relations d'échanges suffisantes.

Le maintien du dialogue tout au long de l'exploitation va permettre de consolider la relation construite lors des phases de développement et de construction de l'unité de méthanisation. Ainsi, il sera possible d'anticiper les attentes de la part des parties prenantes avant que des nuisances n'apparaissent ou proposer des solutions pour y remédier si celles-ci ont déjà été identifiées.

Ces échanges fluidifieront les relations lorsque des évolutions sont à venir. Par exemple, l'exploitant peut communiquer sur ses périodes de travaux, sur des évolutions de la nature de ses intrants, etc. Ces relations de bon voisinage permettront également de faciliter les démarches si l'exploitant souhaite développer son unité de méthanisation (*augmentation de capacités, construction de digesteurs supplémentaires, changement de catégorie ICPE...*).



ENJEUX

L'acceptabilité ne se limite pas seulement aux phases de développement et de construction d'un projet, il est important de poursuivre cette démarche, une fois le site en service. Le porteur de projet doit garder à l'esprit que l'image de son projet en exploitation peut avoir des répercussions sur la dynamique de la filière sur son territoire et sur l'émergence de futurs projets.



Producteur de biométhane, Seine-et-Marne

Il faut rester disponible et ouvert, surtout quand la construction commence. J'ai l'avantage d'habiter ici depuis plus de 20 ans, lorsqu'il y a un problème d'odeurs ou autre, les gens ont mon numéro et peuvent me contacter directement. Ça les gens y font attention. C'est important de montrer qu'on est là pour eux. »



Annexe

COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

SUR LES OUTILS À DISPOSITION
DU PORTEUR DE PROJET



Annexe

Complément d'informations sur les outils à disposition du porteur de projet

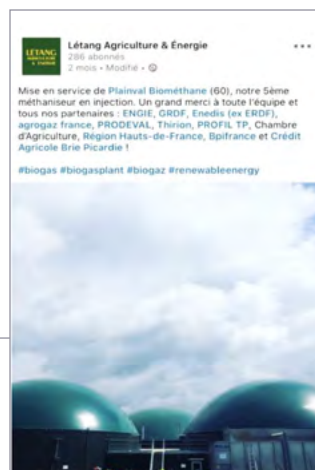


POUR PLUS D'INFORMATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

L'utilisation des réseaux sociaux peut s'avérer efficace pour diffuser l'information relative au projet et notamment son état d'avancement à un public plus large que le seul territoire concerné par le projet de méthanisation.

Néanmoins, pour que cela ait réellement un intérêt, l'utilisation d'un réseau social ou d'un site Internet personnalisé suppose une actualisation régulière des informations, sous peine d'être contre-productif. De la même manière, entretenir un réseau social prend du temps, il faut notamment être en mesure de répondre de manière satisfaisante aux commentaires laissés sous les publications, que ces derniers soient positifs ou négatifs.

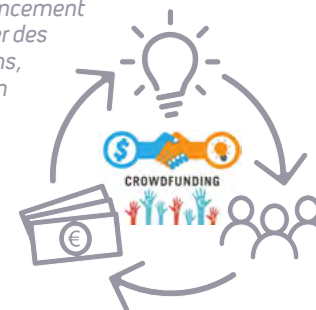
L'inconvénient de cet outil est qu'il ne permet pas de cibler un public spécifique, tout le monde peut y accéder et laisser son point de vue.



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE FINANCEMENT PARTICIPATIF

Le financement participatif est « un mode de financement alternatif ou complémentaire qui permet de mobiliser des fonds en provenance des particuliers, d'associations, de collectivités, d'entreprises afin de financer son projet et d'améliorer son acceptabilité locale ».

Le financement participatif est utile pour lever diverses barrières. Pour les citoyens, par exemple, il devient un nouveau mode d'épargne leur permettant de soutenir l'économie réelle en injectant de l'argent dans des projets, à l'échelle locale.



QUI PEUT M'ACCOMPAGNER ?

L'association Energie Partagée et/ou l'ADEME détiennent des informations utiles sur le sujet. Il est intéressant pour le porteur de projet qui s'intéresse au financement participatif de les contacter.

- Site Internet d'Energie Partagée : energie-partagee.org/
- Site Internet de l'ADEME IDF : ile-de-france.ademe.fr/

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE FINANCEMENT PARTICIPATIF

Energie Partagée,
« Méthanisation, pourquoi et comment intégrer le financement participatif dans votre projet ? »



Quel que soit votre fournisseur
L'énergie est notre avenir, économisons-la !



GRDF - Société Anonyme au capital de 1 800 745 000 euros - Siège social : 6 rue Condorcet - 75009 Paris - RCS : PARIS 444 786 511

